ecampus Ontario

4 novembre 2021

Manifestation d'intérêt pour du contenu numérique

Stratégie d'apprentissage virtuel

Financé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario

4 novembre 2021

Manifestation d'intérêt pour du contenu numérique

Veuillez prendre connaissance du document ci-joint et soumettre votre candidature par voie électronique conformément aux lignes directrices fournies avant 12 h HNE, le 14 janvier 2022.

Les candidatures ne seront acceptées que si :

- elles sont soumises électroniquement conformément aux instructions. Les soumissions par tout autre moyen tel que par courriel, télécopie ou courrier ne seront pas acceptées.
- elles sont reçues à la date et à l'heure spécifiées.

Dates clés

Date	Description
4 novembre 2021	Publication de la manifestation d'intérêt
14 janvier 2022 12 h HNE	Date et heure de clôture des soumissions. Les soumissions reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas évaluées. Soumettez votre candidature ici
Mars 2022	Les candidats retenus sont informés. Veuillez noter qu'en raison du nombre de candidatures reçues, les candidats qui ne sont pas retenus ne seront pas informés. Aucune rétroaction ne sera fournie.

eCampusOntario ne sera pas tenu responsable des documents qui ne sont pas soumis conformément aux instructions ci-dessus.

REMARQUE : Le financement octroyé en vertu de la présente manifestation d'intérêt dépend du financement obtenu du ministère des Collèges et des Universités.

Table des matières

CONTEXTE 4.

DESCRIPTION 6.

QU'EST-CE QUE LE CONTENU NUMÉRIQUE? 8.

TYPES DE PROJETS 8.

Créer un nouveau cours en ligne

Créer une nouvelle ressource éducative virtuelle

Adapter une ressource éducative libre existante

Créer une nouvelle simulation, un nouveau jeu sérieux ou une nouvelle expérience de RX (RA/RV)

Créer des soutiens complets pour l'apprenant afin d'assurer la réussite de l'occasion d'apprentissage virtuel

BUDGETS COMPLÉMENTAIRES 10.

CALENDRIER ANTICIPÉ 11.

EXIGENCES GÉNÉRALES 12.

Admissibilité

Exigences relatives à la soumission d'une candidature

Exigences minimales du projet

Innovation du projet : Tirer parti du succès

Dépenses admissibles

SOUMISSION DE CANDIDATURE 16.

PROCESSUS D'ÉVALUATION 16.

ANNEXE A – ADMISSIBILITÉ 17.

ANNEXE B – MODÈLE DE SOUMISSION 18.

ANNEXE C – GRILLE D'ÉVALUATION 22.

Contexte

eCampusOntario est heureux d'annoncer la publication de l'occasion de manifestation d'intérêt pour le contenu numérique 2021-2022 en appui au financement successif octroyé en vue d'élargir la portée de la Stratégie d'apprentissage virtuel (SAV) annoncée par le gouvernement de l'Ontario le 11 décembre 2020.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sans précédent sur le secteur de l'enseignement postsecondaire de l'Ontario, les établissements étant rapidement passés à la prestation à distance. Lors des consultations avec le secteur de l'enseignement supérieur et les intervenants concernés à l'été 2020, le ministère des Collèges et Universités a été conscientisé au besoin de disposer de soutiens d'apprentissage virtuel pour permettre l'accès à un apprentissage de haute qualité. Ces résultats, combinés au rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) sur l'apprentissage numérique et les leçons tirées de la pandémie de COVID-19, ont orienté le lancement de la Stratégie d'apprentissage virtuel.

La Stratégie d'apprentissage virtuel a été élaborée par la province de l'Ontario en vue de soutenir l'élargissement et l'amélioration des programmes d'apprentissage virtuel offerts en Ontario. La SAV est conçue de façon à permettre aux établissements postsecondaires (EPS) de l'Ontario de collaborer à la réalisation de trois piliers :[1]

- ***Être l'avenir : aider le secteur à propulser l'apprentissage hybride innovant de haute qualité.***
  Fournir des soutiens sectoriels pour créer davantage d'options améliorées pour les apprenants et favoriser une coexistence continue avec l'apprentissage hybride.
- ***Être une province d'apprenants permanents.***
  Permettre aux apprenants d'accéder à une éducation et à des occasions de perfectionnement et d'amélioration des compétences afin de les outiller pour occuper les postes de demain et répondre aux besoins du marché du travail en évolution rapide à tout moment de leur carrière.
- ***Être un chef de file mondial.***
  Aider les établissements d'EPS et les entreprises de technologies de l'éducation de l'Ontario à accéder au marché mondial de l'apprentissage virtuel.

À ce jour, la SAV a donné lieu à des efforts considérables dans l'ensemble du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario en vue d'améliorer l'état de préparation à l'apprentissage de conception numérique dans l'optique du 21e siècle. Cet investissement historique de 50 millions de dollars dans la capacité du secteur de l'éducation postsecondaire transforme l'apprentissage virtuel en fournissant un capital d'amorce et un rendement substantiel sous la forme d'une capacité accrue à s'engager, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux de l'apprentissage en ligne, grâce à l'élaboration de pépites de contenu

partagé et grâce au soutien d'un secteur de la technologie éducative ontarienne en pleine croissance. Le **Rapport ciblé T0 axé lancement de la SAV** explore la façon dont la SAV soutient les besoins actuels et futurs en matière d'apprentissage virtuel dans tous les instituts autochtones, collèges et universités de l'Ontario..

L'avenir de l'apprentissage constitue l'avenir du travail, et cet avenir est hybride. Les apprenants peuvent s'attendre à une combinaison d'enseignement virtuel et d'enseignement présentiel, à l'image de nombreux travailleurs qui diviseront leur temps entre le travail au bureau et le travail à domicile. L'avenir de l'enseignement postsecondaire (EPS) repose sur les options permettant de concrétiser cet avenir, en offrant aux apprenants la possibilité d'apprendre quand et où ils le souhaitent. L'avenir de l'EPS en Ontario est un milieu où l'éducation hybride est la norme.

Le rendement découlant des investissements dans la SAV est la capacité accrue de notre secteur à soutenir les apprenants grâce à des options leur permettant d'accéder à une éducation et à un apprentissage permanent. La SAV annonce le passage à un apprentissage flexible qui contribue directement à la croissance de la main-d'œuvre qualifiée de l'Ontario grâce à des occasions d'apprentissage virtuel élargies pour tous les apprenants. Des approches et des modèles d'affaires nouveaux et innovants permettront de réduire les coûts pour l'ensemble du secteur et pour les apprenants, tout en favorisant des modèles d'affaires plus durables pour les établissements d'EPS grâce à une collaboration accrue.

Le soutien continu du gouvernement de l'Ontario apporté par la SAV au moyen de ce nouveau programme de financement stratégique témoigne d'un profond engagement du secteur à mettre en place davantage de soutiens améliorés en matière d'apprentissage virtuel, afin de permettre l'accès à un apprentissage de haute qualité, collaboratif, axé sur l'apprenant et conçu numériquement.

La **Stratégie d'apprentissage virtuel (SAV)** soutient les apprenants dans tous les aspects de l'expérience éducative en reconnaissant l'importance cruciale du bien-être social et émotionnel des apprenants, du corps enseignant, du personnel et des communautés au sein et autour de notre réseau d'enseignement postsecondaire. Pour y parvenir, la SAV :

- Priorisera les contextes sociaux de l'apprentissage, notamment la santé mentale, l'équité, la décolonisation, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité.
- Se concentrera sur la conception et la mobilisation centrées sur l'apprenant pour soutenir l'élaboration de contenu qui place l'apprenant et son expérience au centre de chaque projet.
- Promouvra la mobilisation des apprenants et la cohésion sociale parmi les étudiants.
- Soutiendra l'élaboration de ressources et de contenus d'apprentissage virtuel collaboratif en vue de leur réutilisation dans l'ensemble du système de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, y compris en langues autochtones et française.

Description

La manifestation d'intérêt pour du contenu numérique favorise l'atteinte de l'excellence par les établissements membres en matière d'enseignement et d'apprentissage virtuels à l'appui de la transformation numérique, grâce à l'élaboration, à l'adaptation, à l'adoption et à la traduction continue de documents éducatifs et de micro-titres de compétences conçus en Ontario pour des environnements virtuels. En particulier, la réutilisation du contenu au moyen de soutiens ciblés qui tirent profit de la création d'activités supplémentaires d'apprentissage virtuel afin de soutenir la mise en œuvre de pédagogies virtuelles innovantes. Cet effort d'intervention est essentiel pour garantir que l'éducation postsecondaire de l'Ontario reste parmi les meilleures au monde, aujourd'hui et demain. Le processus de manifestation d'intérêt encourage la conception et l'élaboration de contenus et de pratiques de collaboration en ligne novateurs qui favorisent la compréhension de la façon dont les contenus numériques contribuent à l'éducation de tous les apprenants de l'Ontario. Tout le contenu produit grâce au financement de la SAV soutient les établissements postsecondaires de l'Ontario de manière égale grâce à un accès partagé à un dépôt commun. Cela aidera les établissements d'EPS de l'Ontario à travailler ensemble pour cocréer un avenir de l'apprentissage permettant une coopération et une collaboration accrues à l'échelle du secteur ainsi que la capacité d'atteindre ensemble les marchés mondiaux.

La manifestation d'intérêt pour du contenu numérique soutient les candidatures qui se concentrent sur l'élaboration collaborative, à valeur ajoutée et propre à l'industrie de contenus numériques de grande qualité accessibles ouvertement aux fins de réutilisation et de redistribution à l'échelle des établissements postsecondaires ontariens bénéficiant de subventions publiques. Cet accent mis sur la collaboration, la valeur et la pertinence vise à atteindre une réutilisation maximale et un avantage pour l'ensemble du réseau, ce qui est au cœur de la Stratégie d'apprentissage virtuel.

À ce titre, ces types de projets seront admissibles à un soutien financier supplémentaire cumulable sélectionné pour tout au plus deux des options de financement complémentaire suivantes :

- Des micro-titres de compétences prêts à être enseignés (perfectionnement des aptitudes et des compétences).
- Des REL ou des cours en ligne applicables communs à l'ensemble du secteur (collèges, universités, instituts autochtones).
- La mobilisation des apprenants dans le processus de conception et de production participatives.
- L'établissement de partenariats avec les employeurs pour élaborer des occasions d'apprentissage par l'expérience ou autres.
- L'intégration d'options pour les apprenants ayant une faible connectivité afin d'accroître l'accès à l'apprentissage virtuel.
- La traduction du projet en français, en anglais ou dans une langue autochtone.

Chaque option de financement complémentaire vaut 15 000 $ de plus, pour un budget complémentaire maximal de 30 000 $ si deux options sont choisies.

Pour aider à concrétiser davantage cette vision, tous les produits finaux associés à la manifestation d'intérêt pour du contenu numérique seront :

- Livrés aux fins de dépôt dans la bibliothèque d'eCampusOntario pour une conservation durable du produit final. Veuillez prendre note qu'en conséquence, les coûts d'hébergement permanents ne sont pas une dépense admissible dans la manifestation d'intérêt.
- Mis à la disposition des établissements de toute la province à l'aide d'une licence Creative Commons de l'Ontario ou d'une autre licence appropriée, p. ex. une licence Creative Commons ou une licence Pas de modification.

Tous les candidats sont tenus d'être pleinement conscients des autorisations légales associées à la licence sélectionnée avant de soumettre une candidature. D'autres licences, ou une distribution restreinte, pour du contenu sensible ou restreint de quelque nature que ce soit (par exemple, les connaissances traditionnelles) peuvent être choisies en soumettant le projet. eCampusOntario offrira des webinaires sur l'octroi de licences à l'automne 2022. Veuillez consulter à ce moment le site Web de la SAV pour les détails relatifs à l'inscription.

eCampusOntario met à la disposition de tous les établissements membres une sélection de technologies, de services, de soutiens et d'occasions de formation centralisés pour soutenir l'élaboration d'une gamme de contenus numériques, notamment :

- Des outils de création de manuels scolaires numériques (Pressbooks).
- Des espaces pour créer des activités interactives visant à soutenir l'apprentissage (studio H5P d'eCampusOntario).
- Des occasions d'apprentissage professionnel pour améliorer les compétences de maîtrise du numérique (Ontario Extend).
- Des ressources consacrées à la création de micro-titres de compétences (Principes et cadre de travail des micro-titres de compétences).
- Une plateforme de jumelage visant à mettre en relation les établissements membres d'eCampusOntario avec des services et un soutien financier pour l'élaboration de contenu d'apprentissage virtuel (Plateforme centrale d'apprentissage virtuel).

Qu’est-ce que le contenu numérique?

Aux fins de la présente manifestation d’intérêt, on entend par « contenu numérique » tout type de matériel pédagogique numérique, par exemple, un cours en ligne, un manuel, des plans de cours, des notes de cours, des devoirs, des tests, des activités, des projets d’apprentissage par l’expérience, des documents audio, des vidéos, des animations, des simulations, des jeux virtuels, des laboratoires virtuels, de la réalité étendue (RX/RA/RV), etc. Ce contenu peut faire partie du domaine public ou être partagé à l’aide d’une licence appropriée, telle que Creative Commons, ou une autre licence comme indiqué ci-dessus.

Types de projets

1. **Créer un nouveau cours en ligne** :

   Description : Un cours est défini comme une unité d’enseignement qui comprend (sans s’y limiter) un ensemble défini d’objectifs d’apprentissage attendus, de contenus, d’activités et d’évaluations. Cette catégorie comprend l’élaboration de nouveaux cours en ligne, y compris le contenu et les ressources auxiliaires (par exemple, les banque d’épreuves, plan de cours, documents de diapositives, contenu de questionnaires, devoirs, vidéos, etc.). Les cours sont construits dans un système de gestion de l’apprentissage (SGA); un fichier d’exportation portant l’extension Common Cartridge (.imscc) est alors mis à la disposition d’autres établissements au moyen de la bibliothèque d’eCampusOntario.

   Budget maximal par projet : 75 000 $.
   Budget complémentaire maximal par projet : 30 000 $ (sélectionner jusqu’à deux options de financement complémentaire).

2. **Créer une nouvelle ressource éducative virtuelle :**

   Description : Créer une nouvelle ressource pédagogique virtuelle à adopter comme ressource principale pour un cours. Idéalement, cette ressource serait une ressource éducative libre (REL), c’est-à-dire tout document et support librement accessible et sous licence ouverte qui est utile pour l’enseignement, l’apprentissage et l’évaluation ainsi qu’à des fins de recherche. Une REL peut être obtenue et conservée librement par quiconque et à tout moment. Aux fins de la présente manifestation d’intérêt, une nouvelle ressource éducative virtuelle doit inclure l’adoption de cette ressource pour les besoins du cours. eCampusOntario offre une technologie de création appelée Pressbooks à tous les établissements postsecondaires de l’Ontario. Pour en savoir plus sur Pressbooks, cliquez ici.

   Budget maximal : 25 000 $.
   Budget complémentaire maximal par projet : 30 000 $ (sélectionner jusqu’à deux options de financement complémentaire).

3. **Adapter une ressource éducative libre existante**

   Description : Adapter une ressource éducative libre (REL) existante aux fins d'adoption comme ressource principale d'un cours. Envisager les cas d'utilisation suivants aux fins d'adaptation : localisation de contenu pour les apprenants de l'Ontario, intégration d'un contenu qui reflète les principes d'équité, de diversité, de décolonisation et d'inclusion (EDDI), amélioration de contenu textuellement lourd par des activités interactives (par exemple, à l'aide du studio H5P d'eCampusOntario) qui peuvent être liées à des stratégies d'évaluation. Aux fins de la présente manifestation d'intérêt, une REL sélectionnée pour être adaptée doit inclure son adoption comme ressource pour les besoins de ce cours.

   Budget maximal par projet : 15 000 $.
   Budget complémentaire maximal par projet : 30 000 $ (sélectionner jusqu'à deux options de financement complémentaire).

4. **Créer une nouvelle simulation, un nouveau jeu sérieux ou une nouvelle expérience de RX (RA/RV)**

   Description : Créer une nouvelle simulation, un nouveau jeu sérieux ou une nouvelle expérience de RX (RA/RV) pour relever un défi d'apprentissage ou industriel. Envisager des expériences interactives enracinées dans les modèles et les cadres de travail émergents pour transformer l'éducation numérique et adopter des pédagogies d'enseignement et d'apprentissage innovantes. Ces expériences d'apprentissage doivent intégrer des outils d'évaluation. Vous cherchez plus d'inspiration? Regardez l'atelier The Art of Serious Game Design (L'art de la conception de jeux sérieux).

   Budget maximal par projet : 75 000 $.
   Budget complémentaire maximal par projet : 30 000 $ (sélectionner jusqu'à deux options de financement complémentaire).

5. **Créer des soutiens complets pour l'apprenant afin d'assurer la réussite de l'occasion d'apprentissage virtuel**

   Élaboration et application de soutiens offerts par module pour favoriser l'excellence de l'enseignement et de l'apprentissage virtuels et des soutiens aux étudiants, par exemple, en matière de santé mentale, de réussite, de préparation à la vie professionnelle, d'équité et de diversité.

   Budget maximal par projet : 25 000 $.
   Budget complémentaire maximal par projet : 30 000 $ (sélectionner jusqu'à deux options de financement complémentaire).

Budgets complémentaires

Chaque type de projet ci-dessus est admissible à un maximum de deux budgets complémentaires comme suit :

Financement complémentaire pour les micro-titres de compétences :
15 000 $; les projets qui peuvent être regroupés et offerts sous forme de micro-titres de compétences alignés sur les Principes et le cadre de travail des micro-titres de compétences d'eCampusOntario seront admissibles à un financement supplémentaire.

Financement complémentaire pour l'impact à l'échelle sectorielle :
15 000 $; les projets qui peuvent créer un cours en ligne ou une REL de cours partagé dans l'ensemble du secteur, généralement destiné aux cours de 1re et 2e année à haut niveau d'inscription tels que Introduction à la géographie humaine ou Introduction à la statistique, seront admissibles à un financement supplémentaire.

Financement complémentaire pour la participation des apprenants :
15 000 $; les projets qui mobilisent les étudiants dans le processus de conception et de production participatives seront admissibles à un financement supplémentaire.

Financement complémentaire pour les partenariats de l'industrie :
15 000 $; les projets qui tirent parti d'un partenariat de l'industrie pertinent pour offrir aux apprenants une occasion d'apprentissage expérientiel et intégré au travail visant à perfectionner des compétences professionnelles demandées pour aider les employeurs et les étudiants à prospérer dans l'avenir du travail, où les expériences sont intégrées directement dans le programme d'études ou réalisées sous forme de stages à distance, pourront bénéficier d'un financement supplémentaire.

Financement complémentaire pour les options de connectivité :
15 000 $; les prototypes de plateforme de cours en ligne de type « priorité à l'enseignement à distance » (par exemple, un mécanisme permettant d'offrir une première année complète de cours à des collèges/universités/instituts autochtones aux apprenants éloignés disposant d'un accès Internet limité/intermittent) seront admissibles à un financement supplémentaire.

Financement complémentaire pour la traduction :
15 000 $; les projets qui traduisent tous les livrables de leur projet en français, en anglais ou dans une langue autochtone seront admissibles à un financement supplémentaire.

Calendrier anticipé

Les projets devraient commencer au début du mois d'avril 2022 et tous les rapports finaux de projets sélectionnés devraient être terminés d'ici le 10 mars 2023. Aucune exception ne sera faite à cet échéancier et il incombe au candidat retenu de veiller à respecter ces délais. Les promoteurs retenus devront fournir des rapports de projet réguliers pour pouvoir bénéficier d'un financement, y compris un rapport final à soumettre avant la fin de l'exercice financier. Les paiements seront retenus si les rapports et les livrables ne sont pas reçus dans les délais énoncés.

Les projets peuvent se conclure à tout moment durant l'exercice financier, en prenant compte du fait que certains rapports seront tout de même exigés durant l'exercice financier. La réception d'un rapport final et d'un livrable déclenchera le versement des fonds restants.

Échéancier	**Description**
4 novembre 2021	Publication de la manifestation d'intérêt
Du 4 novembre 2021 au 14 janvier 2022 (12 h HNE)	Les candidats nouent des partenariats collaboratifs et préparent les candidatures conformément aux critères et aux exigences de la manifestation d'intérêt. eCampusOntario commence à accepter l'envoi de questions à l'adresse vls@ecampusontario.ca. Aucune réponse individuelle ne sera fournie. Les questions et réponses seront rassemblées et publiées à tous le 3 décembre 2021.
10 novembre 2021 (12 h HNE)	Séance d'information technique sur la Stratégie d'apprentissage virtuel. Inscrivez-vous ici
12 novembre 2021 (12 h HNE)	Séance d'information technique sur la Stratégie d'apprentissage virtuel. Inscrivez-vous ici
23 novembre 2021 12 h HNE	Comment soumettre une candidature en ligne : étape par étape Inscrivez-vous ici

Échéancier	Description
24 novembre 2021 17 h HNE	LDernier jour pour soumettre vos questions à vls@ecampusontario.ca
3 décembre 2021	Questions et réponses publiées sur le site Web d'eCampusOntario
14 janvier 2022 (12 h HNE)	Date limite de soumission des candidatures Soumettez votre candidature ici
Janvier à février 2022	Processus d'évaluation
Mars 2022	Les candidats retenus sont informés
Fall 2022	Comment choisir une licence pour votre travail **Date d'inscription à venir**

**Nous encourageons les candidats à assister à l'une des trois séances d'information en ligne proposées ou à en visionner l'enregistrement. Toutes les séances seront enregistrées et mises en ligne aux fins de visionnement asynchrone.*

Exigences générales

Admissibilité

L'admissibilité est limitée aux organisations suivantes : Tous les collèges d'arts et de technologie appliqués, les instituts autochtones (les neuf instituts autochtones de l'Ontario reconnus par règlement en vertu de la Loi de 2017 sur les établissements autochtones), les universités publiques ontariennes et l'Institut d'éducation Michener peuvent présenter une demande de financement dans le cadre de la SAV. Tous les établissements affiliés et fédérés d'établissements membres peuvent poser leur candidature en partenariat avec un établissement membre. Veuillez vous reporter à l'annexe A pour obtenir la liste des établissements admissibles à présenter une demande. Toutes les décisions de financement sont soumises à l'approbation finale du MCU.

Exigences relatives à la soumission d'une candidature

- **Soumission en ligne uniquement :** Les candidatures ne seront acceptées que par l'entremise du formulaire de soumission en ligne au format PDF lisible par ordinateur : il est interdit de numériser le document pour créer le fichier PDF. Des signatures électroniques sont requises. Les soumissions par tout autre moyen tel que par courriel, télécopie ou courrier ne seront pas acceptées.
- **Aucune demande tardive ne sera acceptée :** Les demandes soumises après la date et l'heure indiquées ne seront pas acceptées.
- **Modèle utilisé :** Les demandes doivent être soumises en utilisant le modèle fourni à l'annexe B aux fins d'évaluation efficace et équitable.Les demandes qui dépassent les limites de caractères et de pages spécifiées ne seront pas acceptées.
- **Attestation signée d'acceptation des exigences minimales :** Tous les dossiers de candidature doivent inclure une attestation signée acceptant les exigences minimales décrites. Les demandes sans formulaire d'attestation signé ne seront pas acceptées. Des signatures électroniques sont requises. L'attestation doit être remplie et signée par un représentant pouvant lier l'établissement (par exemple, un vice-recteur aux affaires académiques ou un directeur associé).

Exigences minimales du projet

Les exigences minimales pour le projet sont énumérées dans le formulaire d'attestation fourni à l'annexe B. Chaque candidature doit être accompagnée d'une attestation signée qui confirme les éléments suivants. Si une demande ne répond pas aux exigences minimales pour le projet, elle ne sera pas évaluée.

- **Admissibilité :** Tous les collèges d'arts et de technologie appliqués, les instituts autochtones (les neuf instituts autochtones de l'Ontario reconnus par règlement en vertu de la Loi de 2017 sur les établissements autochtones), les universités publiques ontariennes et l'Institut d'éducation Michener peuvent présenter une demande de financement dans le cadre de la SAV. Tous les établissements affiliés et fédérés d'établissements membres peuvent poser leur candidature en partenariat avec un établissement membre. Veuillez vous reporter à l'annexe A pour obtenir la liste des établissements admissibles à présenter une demande. Toutes les décisions de financement sont soumises à l'approbation finale du MCU.

- **Octroi de licences au produit final :** Le produit final doit être publié avec la licence appropriée permettant à d'autres d'en conserver, d'en réviser, d'en réutiliser, d'en remanier et/ou d'en redistribuer librement le contenu. Pour les ressources éducatives libres (REL), les candidats doivent s'assurer que tout le contenu (texte, images, etc.) est publié sous une licence ouverte ou utilisé en vertu d'autorisations de reproduction.

- **Conservation du produit final :** Tous les produits finaux seront déposés dans la bibliothèque d'eCampusOntario. Cela comprend tous les fichiers sources et/ou les fichiers modifiables utilisés pour créer la ressource (y compris les fichiers multimédias) afin d'en faciliter le remaniement et la modification lorsque la licence le permet.

- **Reconnaissance du financement provincial :** Mention du gouvernement de l'Ontario et d'eCampusOntario dans toutes les communications concernant le projet.

- **Évaluation des résultats du projet :** L'établissement accepte de participer pleinement à tout processus d'évaluation concernant l'initiative (par exemple, à un entretien, une enquête).

- **Normes numériques :** Toutes les soumissions devront privilégier l'utilisation d'outils et de technologies qui sont conformes aux normes appropriées en matière d'ouverture et d'interopérabilité pour favoriser l'adoption et l'adaptation sur de multiples plateformes, lesquelles incluent les normes W3C. Les candidats privilégieront aussi l'utilisation d'outils et de technologies qui démontrent une conception axée sur l'utilisateur, une évaluation et une amélioration constantes, une utilisation efficace des données, la protection de la sécurité et la confidentialité des renseignements personnels.

- **Accessibilité :** Tout le contenu produit dans le cadre de cette initiative doit être offert dans des formats accessibles, conformément aux exigences de la **Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario**.

- **Respect des lois en vigueur :** Tous les produits doivent être conformes à toutes les lois en vigueur, y compris la Loi sur le droit d'auteur (Canada).

- **Registres des dépenses :** Les ententes de projet conclues dans le cadre du programme de financement exigeront des candidats retenus qu'ils tiennent des registres appropriés des dépenses (par exemple, des registres des salaires, des dépenses, etc.)

Innovation du projet : Tirer parti du succès

eCampusOntario tient à encourager ses membres à continuer d'innover et de collaborer à la création d'un apprentissage virtuel de haute qualité. Nous encourageons les équipes de projet à passer en revue le contenu d'apprentissage virtuel créé lors du premier cycle de financement offert dans le cadre de la manifestation d'intérêt liée à la SAV (publiée en janvier 2021) et à utiliser, réutiliser, adapter et utiliser autrement ce contenu dans les soumissions pour ce deuxième cycle de financement de la SAV. Les candidatures doivent éviter la duplication de ces projets, lesquels peuvent être recherchés dans la base de données suivante :

Base de données des projets de la SAV – janvier 2021

Dépenses admissibles

Exemples de dépenses proposées :

- Expertise en la matière (y compris le temps que consacre le corps enseignant à la recherche financée par une subvention).
- Concepteur pédagogique/développeur pédagogique/développeur média.
- Rémunération des apprenants pour les activités de conception participative.
- Gestion de projets.
- Coûts associés à l'accessibilité, à l'approvisionnement en contenu ouvert, à la rédaction, à la technologie, à la production de médias, à l'étude sur le marché du travail, aux analyses contextuelles ou à d'autres analyses, le cas échéant.
- Coûts raisonnables pour l'achat d'équipements. Tous les coûts liés à l'équipement doivent être directement associés au projet proposé et justifiés de façon appropriée dans le budget.
- Autres dépenses liées à l'obtention des résultats spécifiés dans la présente manifestation d'intérêt. En raison de la nature ouverte de la présente manifestation d'intérêt, certains types de dépenses ne figurant pas dans les exemples ci-dessus pourraient être admissibles. Veuillez soumettre une question à **vls@ecampusontario.ca** d'ici le 24 novembre 2021 afin d'en discuter avant de déposer votre candidature.

Le financement ne peut pas s'ajouter à un financement déjà accordé pour un projet (par exemple, une subvention provinciale ou fédérale).

Toutes les dépenses générales et les dépenses liées aux achats doivent être conformes aux politiques financières internes de votre établissement, ainsi qu'à la Directive en matière d'approvisionnement dans le SP.

Soumission de candidature

- Passez en revue le document et les critères de la manifestation d'intérêt pour du contenu numérique.
- Sélectionnez un type de projet admissible.
- Remplissez le modèle de soumission fourni. Ne dépassez pas le nombre de pages spécifié. Les soumissions incomplètes ou qui dépassent la limite de pages ne seront pas prises en considération.

Processus d'évaluation

Après réception des candidatures, les évaluateurs noteront chaque soumission en fonction de la grille d'évaluation fournie à l'annexe C de la présente manifestation d'intérêt.

- Chaque candidature sera évaluée par deux évaluateurs indépendants. Tous les évaluateurs feront l'objet d'une vérification en matière de conflits d'intérêts par rapport à chaque candidature.
- Dans la mesure du possible, au moins un évaluateur aura une connaissance ou une expérience de l'apprentissage numérique et du contenu numérique.

Si des candidatures considérablement similaires sont reçues, seule une candidature sera financée, soit celle qui reçoit la note la plus élevée (en supposant qu'elle réponde aux critères).

Toutes les candidatures seront évaluées en fonction de la grille d'évaluation fournie (voir l'annexe C) et des pondérations globales ci-dessous :

Critères	Pondération (% du total)
Impact	45%
Collaboration	20%
Logistique	35%

Annexe A

Admissibilité

Établissements membres d'eCampusOntario

Institut technique des Premières Nations (ITPN)
Kenjgewin Teg
Institut d'éducation Seven Generations
Polytechnique des Six Nations

Université Algoma
Brock University
Université Carleton
Université de Lakehead
Université Laurentienne
Université McMaster
Université de Nipissing
Université de l'École d'art et de design de l'Ontario
Université Queen's
Collège militaire royal du Canada
Université Ryerson
Université Trent
Université de l'Ontario français
Université de Guelph
Institut universitaire de technologie de l'Ontario
Université d'Ottawa
Université de Toronto
Université de Waterloo
Université de Windsor
Université de Western Ontario
Université Wilfrid-Laurier
Université York

Collège Algonquin
Collège Boréal
Cambrian College
Collège Canadore
Collège Centennial
Conestoga College
Collège Confederation
Durham College
Fanshawe College
Collège George Brown
Georgian College
Collège Humber
Collège La Cité
Lambton College
Collège Loyaliste
Mohawk College
Niagara College
Northern College
Collège Sault
Seneca College
Sheridan College
Collège Sir Sanford Fleming
Collège St. Clair
Collège St. Lawrence

Instituts autochtones non membres

Établissement d'enseignement anishinabek
Centre d'éducation aux adultes Iohahi:io d'Akwesasne
Institut d'éducation et de formation Oshki-Pimache-O-Win

Centre de formation professionnelle d'Ogwehoweh
Shingwauk Kinoomaage Gamig

Réseau universitaire de santé

L'Institut d'éducation Michener du Réseau universitaire de santé

Annexe C – Grille d'évaluation

Catégorie (%)	Sous-catégorie (%) Description	Éléments	Incomplet (0)	Insuffisant (1)	S'en approche (2)	Y répond (3)	Le dépasse (4)
Impact (45%)	**Preuve du besoin (15%)** Expliquez comment les objectifs du projet s'alignent sur les besoins identifiés.	**Justification du projet (5%)**	Justification du projet	La justification du projet n'est pas fournie.	La justification du projet est partiellement décrite, mais certaines questions demeurent sans réponse.	La justification du projet est claire.	La justification du projet est bien étayée par la preuve du besoin.
		Objectifs du projet (5%)	Les objectifs du projet ne sont pas fournis.	Les objectifs du projet ne sont pas clairs ou sont mal formulés.	Les objectifs du projet sont partiellement décrits, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Les objectifs du projet sont clairs.	Les objectifs du projet sont clairs.
		Alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet (5%)	L'alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet n'est pas fourni.	L'alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet n'est pas clair ou est mal formulé.	L'alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet est partiellement décrit, mais certaines questions demeurent sans réponse.	L'alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet est clair.	L'alignement entre la justification, les objectifs et les buts de financement du projet comprend la manière dont les objectifs du projet répondront aux besoins identifiés.
	Preuve de l'impact (15%) Fournir un plan pour maintenir et mesurer l'impact du projet au fil du temps.	**Impacts du projet (5%)**	Les impacts du projet ne sont pas fournis.	Les impacts du projet ne sont pas clairs ou sont mal formulés.	Les impacts du projet sont définis, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Les impacts du projet sont clairement alignés sur les objectifs du projet.	Des preuves montrant que les objectifs du projet se traduiront par des impacts du projet sont fournies.
		Évaluation des impacts (5%)	Le plan d'évaluation des impacts n'est pas fourni.	Le plan d'évaluation des impacts n'est pas clair ou est mal formulé.	Le plan d'évaluation des impacts est présenté, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Le plan d'évaluation des impacts fournit clairement des preuves d'impact.	Le plan d'évaluation des impacts comprend des mécanismes permettant un suivi rigoureux des résultats significatifs.
		Plan de durabilité (5%)	Le plan de durabilité n'est pas fourni.	Le plan de durabilité n'est pas clair ou est mal formulé.	Le plan de durabilité est présenté, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Le plan de durabilité comprend une description de la manière dont les impacts seront	Le plan de durabilité comprend une description de la manière dont les résultats du projet
	Équité (15%) Décrire comment le projet intégrera les principes d'équité, de décolonisation, de diversité et d'inclusion (soit la conformité à la LAPHO) dans les activités, les résultats et/ou les extrants du projet.	[2]**L'EDDI en pratique (5%)**	Le plan de mise en pratique de l'EDDI n'est pas fourni.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI n'est pas clair ou est mal formulé.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI est présenté, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI favorise clairement un environnement de travail équitable, décolonisé, diversifié, inclusif et accessible pour les équipes de projet.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI réduit les inégalités.
		[2]**L'EDDI dans la conception du projet (5%)**	Le plan de mise en pratique de l'EDDI dans la conception du projet n'est pas fourni.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI dans la conception du projet n'est pas clair ou est mal formulé.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI dans la conception du projet est présenté, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI dans la conception du projet intègre clairement l'EDDI de la conception à l'achèvement.	Le plan de mise en pratique de l'EDDI dans la conception du projet réduit les inégalités.
		[3]**Conformité à la LAPHO (5%)**	Le plan visant à assurer la conformité à la LAPHO n'est pas fourni.	Le plan visant à assurer la conformité à la LAPHO n'est pas clair ou est mal formulé.	Le plan visant à assurer la conformité à la LAPHO est partiel, incomplet et/ou certaines questions demeurent sans réponse.	Le plan visant à assurer la conformité à la LAPHO garantit que tous les produits générés dans le cadre de cette initiative le seront dans des formats accessibles et conformes aux exigences de la LAPHO	S. O.

Annexe C – Grille d'évaluation

Catégorie (%)	Sous-catégorie (%) Description	Éléments		Incomplet (0)	Insuffisant (1)	S'en approche (2)	Y répond (3)	Le dépasse (4)
Collaboration (20%)	**Conception collaborative (20 %)** Pour chaque membre de l'équipe, fournir ce qui suit : 1. Prénom, Nom 2. Établissement(s), organisation(s), et/ou affiliation(s) 3. Fonction(s) et/ou titre(s) 4. Rôle(s) et contribution(s) dans le projet 5. Description de la manière dont leur expérience et/ou expertise contribuera aux objectifs du projet	**Rôle(s) du membre de l'équipe (10 %)**		Les rôles et les contributions ne sont pas indiqués pour tous les membres.	Les rôles et les contributions ne sont pas clairs ou sont mal formulés.	Les rôles et les contributions s'alignent quelque peu sur les objectifs du projet, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Les rôles et les contributions s'alignent clairement sur les objectifs du projet.	Les rôles et les contributions s'alignent clairement sur les objectifs du projet et soutiennent le plan de durabilité.
		Collaboration(s) / partenariat(s) (10%)	**Utilité pour :** • Le contenu numérique • La capacité ciblée • Capacité de collaboration (Marketing)	Les établissements, les organisations et/ou les affiliations ne sont pas fournis pour tous les membres de l'équipe.	L'équipe de projet est limitée à un seul demandeur (c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'équipe de projet).	L'équipe de projet est limitée à un seul établissement.	L'équipe de projet comprend une collaboration entre établissements (c'est-à-dire entre deux ou plusieurs collèges, universités et/ou instituts autochtones).	Les collaborations entre établissements sont clairement incluses dans le plan de durabilité.
			Utilité pour : • Le contenu numérique – RX	Les établissements, les organisations et/ou les affiliations ne sont pas fournis pour tous les membres de l'équipe.	La collaboration ne comprend pas d'entreprises de technologie de l'éducation de l'Ontario.	La collaboration comprend un seul établissement travaillant avec une entreprise de technologie de l'éducation de l'Ontario avec un engagement partiel ou peu clair en matière de financement de contrepartie.	La collaboration comprend un seul établissement travaillant avec une entreprise de technologie de l'éducation de l'Ontario avec un engagement clair en matière de financement de contrepartie (contributions en espèces et/ou en nature).	La collaboration comprend plusieurs établissements travaillant avec une ou plusieurs entreprises de technologie de l'éducation de l'Ontario avec un engagement clair en matière de financement de contrepartie (contributions en espèces et/ou en nature).

Catégorie (%)	Sous-catégorie (%) Description	Éléments	Incomplet (0)	Insuffisant (1)	S'en approche (2)	Y répond (3)	Le dépasse (4)
Logistique (35%)	**Budget (20%)** Fournir un budget détaillé qui décrit les dépenses admissibles en utilisant le modèle fourni.	**Respect des exigences budgétaires (10 %)**	Le budget n'est pas fourni.	Le budget ne suit pas le modèle fourni.	Le budget comprend seulement les dépenses admissibles.	Le budget ne dépasse pas les montants maximaux autorisés pour les dépenses admissibles.	Le budget ne dépasse pas les montants maximaux autorisés pour les dépenses admissibles et inclut les contributions en nature.
		Alignement du budget sur les objectifs (10 %)	Le budget n'est pas fourni.	Le budget est incomplet (p. ex. il manque des descriptions détaillées des dépenses admissibles).	Le budget explique toutes les dépenses détaillées, mais certaines questions demeurent sans réponse.	Le budget explique clairement toutes les dépenses détaillées.	Le budget explique clairement comment toutes les dépenses détaillées s'alignent sur le plan et les objectifs du projet.
	Plan du projet (15 %) Description des jalons du projet à l'aide du modèle fourni.		Le plan du projet n'est pas fourni.	Le plan du projet ne suit pas le modèle fourni.	Le plan du projet comprend des jalons qui font progresser l'ensemble du projet en vue de son achèvement avant le 28 février 2023, mais certaines questions demeurent sans réponse (p. ex. la faisabilité).	Le plan du projet comprend des jalons qui font progresser l'ensemble du projet en vue de son achèvement avant le 28 février 2023.	Le plan du projet tient compte de la variabilité et des défis imprévus afin de garantir l'achèvement de l'ensemble du projet avant le 28 février 2023.

Notes en fin

1. Voir le https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/59593/une-strategie-pour-lapprentissage-virtuel-concue-en-ontario-a-lintention-du-secteur-de-leducation-postsecondaire pour des renseignements supplémentaires.

2. Pour en savoir plus sur la promotion et l'intégration de l'EDDI dans les pratiques et la conception, veuillez consulter le Guide du Conseil de recherches en sciences humaines pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat : https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/apply-demande/guides/partnership_edi_guide-partenariats_guide_edi-fra.aspx

3. Pour en savoir plus sur la conformité à la LAPHO, veuillez consulter la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

vls.ecampusontario.ca/fr

Financé par le gouvernement
de l'Ontario

Ontario